

# Paroisse Saint-Jean-de-Malte



Depuis plus de 40 ans,  
notre communauté célèbre  
quotidiennement la liturgie des  
heures et l'eucharistie

**En semaine : laudes à 8h, messe à 12h05  
et vêpres à 19h**

**Le dimanche : laudes à 8h30  
Messes à 10h30 et 18h, vêpres à 19h**

24 rue d'Italie Aix-en-Provence  
04 42 38 25 70  
paroissesaintjeandemalte@gmail.com  
<http://www.moinesdaioocesains-aix.cef.fr/>



---

---

## DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2020 – BULLETIN N°1817 25<sup>ÈME</sup> DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

---

---

### CHANTS DE LA MESSE :

Prédication Frère Daniel BOURGEOIS

**ENTREE :** ARBRE DE VIE PLANTE SUR LE CALVAIRE ALLELUIA, ALLELUIA  
DE LA CROIX DU SEIGNEUR COULENT DES FLEUVES D'EAU VIVE

A 101

**CHANT DE MEDITATION :** SANS MOI, VOUS NE POUVEZ RIEN FAIRE

SI VOUS GARDEZ MA PAROLE, VOUS NE VERREZ JAMAIS LA MORT

C 213

**COMMUNION :** LA SAGESSE A DRESSE UNE TABLE, ELLE INVITE LES HOMMES AU FESTIN,  
VENEZ AU BANQUET DU FILS DE L'HOMME, MANGEZ ET BUVEZ LA PAQUE DE DIEU

F 502

**CHANT DE SORTIE :** *comme à l'entrée*

---

---

### AGENDA DE LA SEMAINE DU 20 AU 27 SEPTEMBRE 2020

---

---

<b>Dim 20/09</b>	10h30 : messe	16h : 1 <sup>er</sup> dimanche de la catéchèse	18h : messe / 19h : vêpres
<b>Lun 21/09</b>			19h : lucernaire-vigiles saint Matthieu
<b>Mar 22/09</b>	Fête de saint Matthieu, évangéliste		
<b>Mer 23/09</b>			
<b>Jeu 24/09</b>			20h45 : chorale
<b>Ven 25/09</b>			
<b>Sam 26/09</b>			19h : lucernaire-vigiles
<b>Dim 27/09</b>	10h30 : messe		18h : messe / 19h : vêpres

### Références des lectures du dimanche 27 septembre 2020

1<sup>ère</sup> lecture : « Si le méchant se détourne de sa méchanceté, il sauvera sa vie » (Ez 18, 25-28)

2<sup>ème</sup> lecture : « Ayez en vous les dispositions qui sont dans le Christ Jésus » (Ph 2, 1-11)

Evangile : « S'étant repenti, il y alla » (Mt 21, 28-32)

---

---

### ÉVÈNEMENTS LITURGIQUES

---

---

1) Mardi 22 septembre, fête de saint Matthieu, apôtre et évangéliste. Il y aura l'office lucernaire-vigiles lundi 21 septembre à 19h.

2) Dimanche 27 septembre, **26<sup>ème</sup> dimanche du temps ordinaire**. Samedi 26 septembre, à 19h, lucernaire-vigiles.

---

---

### ANNONCES PAROISSIALES

---

---

3) **Permanences d'accueil au presbytère** : un nouveau rythme a été mis en place début septembre. L'accueil est assuré tous les matins de la semaine de 9h à 12h et *uniquement* les après-midis du mercredi et du vendredi de 15h à 18h30.

4) **Homélies** : à la sortie de la messe, vous pourrez vous procurer, en version papier, les homélies depuis la Pentecôte jusqu'à la fin du mois d'août (34 pages). Le prix suggéré est de 3€.

5) Le nouveau guide paroissial sera disponible dès dimanche prochain.

---

---

### CATECHÈSE, AUMONERIE ET P'TIT CHOEUR

---

---

6) **Liturgie de la Parole** : au cours de la messe de 10h30 sauf les dimanches de catéchèse (comme aujourd'hui),

pendant l'homélie, les enfants et les jeunes sont invités à se retrouver au presbytère pour un commentaire des lectures

de la messe adapté à leur âge. N'hésitez donc pas à accompagner vos enfants ; les adultes qui le désirent peuvent rendre service en prenant en charge un dimanche de temps en temps. Une documentation est mise à leur disposition pour animer la lecture de l'évangile du jour. Prendre contact avec Fabienne d'EYSSAUTIER : fabienne.deyssautier@gmail.com

7) **Catéchèse et aumônerie** : aujourd'hui, premier rendez-vous de l'année à 16h devant l'église. Nous aurons la joie

d'accueillir Théo et Manon qui feront leur entrée en catéchuménat. Puis, il y aura le temps de catéchèse pour les enfants au presbytère et le temps d'enseignement pour les parents et les adultes qui le souhaitent dans l'église.

8) **Le P'tit chœur de Saint-Jean** a repris avec joie ses activités. Si cela vous intéresse, des flyers sont déposés au fond de l'église.

---

## SERVICES ET COMITES

---

9) L'équipe du **Relais Saint-Martin** a repris ses permanences d'accueil le mardi et le jeudi de 10h à 11h45 dans l'église. Pour lui permettre de venir en aide financièrement aux personnes qui sont en difficulté, il vous sera proposé, à la sortie de la messe de ce dimanche, du vin de la cuvée Saint-Martin (8 € la bouteille et 45€ le carton de six bouteilles). Merci pour votre générosité !

10) **Chorale** : même si la situation sanitaire reste problématique, nous allons essayer de nous retrouver pour préparer et répéter le programme des chants liturgiques car c'est le seul moyen de garder une certaine qualité. Nous respecterons les mesures de distanciation. Rendez-vous jeudi 24 septembre à 20h45 dans l'église.

---

## DANS LA VILLE ET AILLEURS

---

11) **Libérer la parole des victimes d'abus sexuels dans l'Eglise** : une commission indépendante (la CIASE) a été chargée de faire un tour de France pour entendre les victimes. Cette commission viendra à Aix-en-Provence, le jeudi 1<sup>er</sup> octobre à 18h à la Faculté de Droit et de Science Politique, amphithéâtre Mistral, 3 avenue Robert Schuman.

12) Mardi 29 septembre à 20h30 à la maison diocésaine, conférence de rentrée de l'Institut Universitaire Saint-Luc sur le thème *La catholicité de l'Eglise et sa mission*

*dans le monde* par Mgr Jean-Marc AVELINE. Inscription obligatoire en suivant ce lien : <https://www.catho-aixarles.fr/agenda/51043-conference-de-rentree-de-liusl-la-catholicite-de-leglise-et-sa-mission-dans-le-monde/>

13) Pèlerinage-marche *Laudato Si* sur le thème de *l'écologie intégrale* samedi 3 octobre à Eyguières de 9h à 17h. Participation : 10€. Inscription à partir du site diocésain : <https://www.catho-aixarles.fr/agenda/51177-pelerinage-laudato-si-2020/>

---

## LE BAPTEME

---

*Nous sommes d'accueillir pour la première rencontre de catéchèse de l'année, deux jeunes Théo et Manon qui se préparent au baptême et qui feront leur première étape, cet après-midi vers 16h, entourés de tous les enfants et jeunes catéchisés sur la paroisse. C'est l'occasion pour nous tous, petits et grands de nous rappeler que ce sacrement n'est pas simplement une célébration ponctuelle mais une nouvelle manière de vivre comme enfants de Dieu.*

*C'est pourquoi nous vous repropoisons une lettre pastorale que le Cardinal-archevêque de Toulouse, Mgr Guyot, adressait aux parents qui demandaient le baptême pour leur enfant (on est en 1969, quatre ans à peine après la fin du Concile Vatican II...) :*

« Vous avez décidé de faire baptiser votre enfant. Vous voulez le faire entrer dans la grande famille des chrétiens, l'Eglise, pour qu'il apprenne à connaître et à aimer Jésus-Christ. Aimer Jésus-Christ, c'est aimer et penser comme Jésus-Christ aime et pense. Sur la vie, la mort, la réussite, l'argent, le plaisir, un chrétien s'efforce de penser comme le Christ. Comme le Christ, il aime le Père des cieux ; comme le Christ, il s'efforce d'aimer tous les hommes, ses frères, même ses ennemis. A celui qui veut aimer et penser comme Lui, le Christ donne sa propre vie de Fils de Dieu. C'est cela qui est commencé au baptême : une vie nouvelle d'enfant de Dieu.

Cette vie nouvelle, il vous appartiendra, chers parents, de la nourrir et de la développer, tout comme la vie du corps de votre petit enfant. Vous lui apprendrez à connaître et à aimer Dieu. Vous lui apprendrez à vivre en Fils de Dieu et en frère de tous les hommes. Faire baptiser votre enfant, c'est prendre l'engagement de l'éduquer en ce sens, afin qu'il s'efforce, à son tour d'aimer et de vivre comme Jésus-Christ nous a appris à vivre et à aimer.

Rien de tout cela n'est facile. Aussi, vous comprendrez pourquoi l'on vous demande de venir inscrire votre enfant au moins un mois (note : actuellement en 2020, on souhaite en général un délai de trois mois) avant la date prévue pour le baptême : il s'agit de préparer cet acte qui vous engage si sérieusement. Cette préparation se fait par manière de réunions avec un prêtre et d'autres parents qui comme vous demandent le baptême pour leur enfant. Ensemble, on peut mieux réfléchir à ce que la foi en Jésus-Christ demande aux hommes et aux femmes d'aujourd'hui pour leur vie personnelle, familiale et professionnelle ...

Le baptême c'est le commencement de cette Vie qui ne demande qu'à s'épanouir et qui ne peut s'épanouir qu'avec votre aide constante ... »

De cette orientation fondamentale, on peut tirer les conséquences que voici pour la pastorale du baptême : ce qui était valable en 1969 l'est davantage encore aujourd'hui en 2020.

La préparation au baptême :

Le baptême n'est pas un rite magique qui porte bonheur ou protège l'enfant contre les maladies. Ce n'est pas une formalité nécessaire pour ne pas avoir d'ennuis plus tard. Ce n'est pas une cérémonie qu'on demande « parce qu'on a toujours fait comme ça dans notre famille ».

Deux vérités fondamentales :

Le baptême est le sacrement, c'est-à-dire le signe et la source de la Foi.

Le baptême engage toute la vie.

C'est donc un acte grave qui demande à être préparé et réfléchi. Quand il s'agit de baptiser un nouveau-né, les parents de cet enfant prennent la responsabilité de lui donner les moyens, à mesure qu'il grandira, de découvrir la foi et de vivre en chrétien. Pour cela, envoyer un enfant pendant 4 ans au catéchisme est sans doute important et nécessaire, mais absolument insuffisant. La personnalité d'un enfant sera en grande partie ce qu'en feront ses parents et il ne vivra en chrétien que si ses parents l'y aident chaque jour. Une forte proportion d'enfants baptisés à la naissance ne devient jamais de vrais chrétiens, malgré le catéchisme, parce que leur milieu familial est indifférent à la foi.

Il est donc indispensable que les parents réfléchissent au sens véritable de leur démarche quand ils demandent que leur enfant soit baptisé.

C'est pourquoi sont désormais obligatoires avant le baptême :

Un délai de trois mois entre la demande et le baptême lui-même, pour que le prêtre puisse prendre contact avec les parents ainsi que le parrain et la marraine, les rencontrer et réfléchir avec eux. La diminution considérable des dangers de mortalité infantile rend moins nécessaire qu'autrefois de baptiser l'enfant dès les premiers jours après sa naissance. Cependant si les parents désirent (ce qui est très légitime et louable) que leur enfant soit baptisé peu après la naissance, ils devront demander le baptême avant l'accouchement.

La participation à une réunion commune de parents avec un prêtre où chacun s'exprimera et où on se posera ensemble les questions de la foi et du baptême à partir de l'expérience de chacun.

Rappelons que ces mesures ne sont pas arbitraires ou purement disciplinaires. Elles sont rendues indispensables par la gravité de la responsabilité et de l'engagement pris par les parents en faisant baptiser leur enfant. Il y a trop de baptisés qui deviennent « apostats de fait », faute d'avoir été soutenus et initiés à la foi par leur milieu familial dont l'influence reste de toute façon prépondérante. C'est « tenter Dieu » que de penser qu'un sacrement peut, habituellement, produire un effet si les conditions normales de son épanouissement ne sont pas remplies.

La célébration du baptême

Certains d'entre vous, en effet, ont peut-être été surpris qu'il soit possible (quand les parents sont d'accord) de célébrer les baptêmes au cours de la messe communautaire du dimanche. Ceci ne fait que reprendre la plus profonde tradition de l'Eglise. Par le baptême, en effet, l'enfant (ou éventuellement l'adulte) reçoit l'Esprit-Saint, c'est-à-dire l'Esprit de Jésus, afin de devenir chrétien, c'est-à-dire de devenir un membre du Christ, un autre Christ, afin de devenir par adoption, fils de Dieu, comme le Christ est Fils de Dieu. Ce don de l'Esprit-Saint est purification radicale du péché (et de cette solidarité marquée par le péché qui affecte tout homme dès sa naissance et qu'on appelle le péché originel). Ce don de l'Esprit est le début d'une vie nouvelle qui doit grandir jour après jour, en sorte que notre vie soit peu à peu divinisée, transformée de l'intérieur en la vie même de Dieu. Mais rien de tout ceci ne se fait de façon individuelle. On ne devient pas chrétien tout seul mais on ne le devient qu'en entrant dans le peuple chrétien, on ne reçoit l'Esprit-Saint qu'en devenant participant de la communauté de l'Eglise animée par l'Esprit-saint, on ne devient membre du Christ qu'en devenant membre du corps du Christ qui est l'Eglise. Cet aspect communautaire du baptême n'est pas une conséquence de celui-ci, il en est la condition essentielle. C'est pourquoi il est très souhaitable que la communauté chrétienne se sente toute entière concernée par le baptême d'un nouveau de ses membres et que le nouveau chrétien (ou ses parents) soient accueillis, entourés et portés par la communauté. C'est ce que nous avons le souci de faire en célébrant les baptêmes au cours de la réunion principale de la communauté chrétienne, c'est-à-dire la messe du dimanche. Il va de soi que ceci ne peut se répéter chaque dimanche, ce qui entraînerait accoutumance et lassitude. Il est donc nécessaire de regrouper les baptêmes. Bien entendu, cette célébration communautaire n'est pas obligatoire.

Certains, en voyant ces célébrations baptismales à la messe, ont eu l'impression qu'elles étaient raccourcies et ont pensé que nous avions encore « changé la religion ». Il n'en est rien ; pour des raisons évidentes et en total accord avec la tradition et les directives de l'Eglise, seul le baptême proprement dit est célébré devant toute la communauté. Tous les autres rites (exorcisme, lectures, onction, ...) qui précèdent le baptême, sont anticipés ; Nous les faisons, dans le cadre familial, la veille ou quelques jours auparavant, ce qui permet de garder aussi au baptême son aspect plus intime de fête familiale.